



Magny-les-Hameaux, le 28 Mai 2008

VILLE
DE MAGNY-LES-HAMEAUX

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

Affaire suivie par :

☎ 01 39 44 71 11

☎ 01 39 44 71 16

N/REF :

Hôtel de Ville
1, Place Pierre Bérégovoy
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. : 01 39 44 71 71
Fax : 01 39 44 71 79

Destinataires

A Mesdames et Messieurs les Parents d'Elèves
de l'Ecole Primaire Debussy

CM/JD

Objet : Ecole Primaire C. Debussy

Madame, Monsieur,

L'Ecole Debussy a été créée en 1979 afin de répondre aux besoins de la population scolaire, sous estimés lors de la création du quartier du Buisson. Elle a été réalisée en matériaux légers, du style préfabriqué, prévus pour une durée de 25 ans environ.

Nous sommes en 2008 et on peut constater que cette école est « à bout de souffle » et souffre d'un vieillissement important malgré tous les travaux d'entretien entrepris, tous les ans, pour la maintenir dans un bon état de confort et de sécurité pour tous les enfants.

Des études sont menées par les différents services, en particulier le service scolaire, chargé d'étudier l'évolution des effectifs, en tenant compte des naissances annoncées. La projection ne peut se faire que jusqu'en 2010 sans présumer, bien évidemment, des arrivées et déménagements qui ne sont connus qu'au dernier moment.

Conformément à mes engagements, j'ai reçu les délégués de Parents d'Elèves avec lesquels j'avais d'ailleurs eu plusieurs rencontres à ce sujet, pour leur faire part des résultats de l'étude et des décisions prises en Bureau Municipal.

Au vu de l'évolution des effectifs, il a donc été décidé d'étudier différents scénarios de reconstruction d'école. C'est un premier palier dans les réflexions, ce qui écarte définitivement toute ventilation des élèves dans d'autres écoles.

.../...

A ce jour, les différentes propositions ne peuvent absolument pas être abordées puisque nous n'avons pas encore d'éléments concrets. Aucune solution n'est encore retenue et la réflexion est en cours.

Il est évident que tous, Enseignants et Parents d'Elèves, serez tenus informés de l'avancée des études et des propositions seront présentées à vos délégués qui vous soumettront, à leur tour, leurs différents amendements que nous étudierons ensuite.

A un stade plus avancé du projet, l'ensemble des Parents du périmètre scolaire sera tenu au courant par le biais d'une réunion publique présidée par Monsieur le Maire.

C'est un projet important et la décision ne peut être prise à la légère. Elle passera certainement par une solution transitoire avec l'utilisation de préfabriqués qui sont, actuellement, de très bonne qualité et d'un très grand confort.

Toute autre information est, à ce jour, prématurée car il faut se donner les moyens d'étudier toutes les solutions possibles, tant sur le plan sécurité des enfants que pédagogique et budgétaire, sans oublier la position de l'Académie. Toute rumeur est donc infondée en raison de l'absence de décision actuelle.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P/le Maire

1^{ère} Adjointe déléguée à la Vie Scolaire




Christine MERCIER